

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20150409-2015_B157-DE
Date de télétransmission : 16/04/2015
Date de réception préfecture : 16/04/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 9 AVRIL 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B157

OBJET : Développement économique et emploi - Tourisme et promotion du territoire - Attribution d'une subvention à l'association "Danse à l'infini"

Le 9 avril 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 avril 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :

JOUBE Mireille, membre du bureau, Meyrargues, donne pouvoir à ALBERT Guy

Excusé(e)s :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde

Monsieur Georges CRISTIANI donne lecture du rapport ci-joint.

05_7_04

BUREAU DU 9 AVRIL 2015

Rapporteur : Georges CRISTIANI

Politique publique : Développement économique et emploi

Thématique : Tourisme et promotion du territoire

Objet : Attribution d'une subvention à l'association « Danse à l'infini »
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport concerne une demande de subvention de 4 000 euros de l'association « Danse à l'infini » pour représenter le Pays d'Aix lors d'une manifestation internationale à Dundee en Ecosse.

Exposé des motifs :

L'association « Danse à l'infini », basée à Peynier, a pour vocation de développer la culture et notamment la danse, dans le milieu rural. Elle donne la possibilité à des jeunes du pays d'Aix de développer leur créativité, d'apprendre à affirmer leurs idées artistiques en partage avec d'autres acteurs de la discipline.

L'association a déjà échangé avec d'autres danseurs et artistes européens au cours de l'année 2012 à Edimbourg, puis à l'occasion de Marseille, Capitale de la Culture 2013 où l'association avait échangé avec une ville italienne.

Le projet de cette année concerne une rencontre artistique qui s'effectuera dans un collège/conservatoire de la ville de Dundee en Ecosse, avec 10 jeunes danseurs de la commune de Peynier et 2 chorégraphes qui partageront à cette occasion art et culture. Cet échange est une première étape vers un tout autre but : recevoir des danseurs étrangers sur notre territoire, afin qu'ils puissent connaître à leur tour nos richesses culturelles.

■ **Pour les subventions au titre d'une manifestation :**

N° GU	Manifestation + Date	Association	Domaine d'activités	Subvention N-1	Budget global de la manifestation	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Convention d'objectifs oui/non
2015-00031	15/08/2015 Voyage en Ecosse	« Danse à l'infini »	Danse	3000 (annulée et remboursée par l'association pour non réalisation de l'événement)	7610€	4000 €	4000 €	non

■

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014, modifiée, déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver l'attribution des subventions aux associations, aux personnes morales (privées et publiques) et personnes physiques et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

VU l'avis de la Commission Ressources et Moyens du 25 Mars 2015 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement de la subvention de 4000 € à l'association « Danse à l'infini » ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier ;
- **DIRE** que les dépenses en résultant seront prélevées sur la ligne 6574 qui présente les disponibilités nécessaires.

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2015
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER : 1331	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services	650
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures	100	Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement	300	74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives	300	Etat (à détailler)	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles	1500	Région (s)	
61 - Services extérieurs		Département (s)	
Sous-traitance générale		Commune (s)	800
Locations mobilières et immobilières		Communauté du Pays d'Aix	
Entretien et réparation		Indiquer le montant total des subventions	
Assurances	233	sollicitées auprès de la CPA pour l'année 2015)	4000
Documentation		Détail par service	
Divers	500		
62 - Autres Services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	6200	Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité, publications			
Déplacements, missions et réceptions	7830		
Frais postaux et de télécommunication	367	Fonds Européens	
Services bancaires	70	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Divers	267	Autres (à détailler) SPONSOR	800
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
Salaires bruts	4650	Cotisations	1600
Charges sociales	3255	Autres (à détailler) Ressources Propres	2000
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements et provisions		78 - Reprise sur amortissements et provisions	

TOTAL DÉPENSES : 25572	TOTAL RECETTES : 25581
-------------------------------	-------------------------------

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à <u>Peypner</u> le <u>6/10/2014</u> Signature du Président 	Cachet de l'Association Association Danse à l'infini 1 chemin de St Zacharie 13790 PEYNIER
--	---

Association Dans à l'Infini
1 Chemin de Saint Zacharie
13790 Peynier

Peynier, le 3 octobre 2014

Notre association, basée sur la commune de Peynier, développe la culture, notamment la danse urbaine, dans le milieu rural. Elle donne la possibilité à des jeunes de développer leur créativité, d'apprendre à affirmer leurs idées artistiques ainsi que de les échanger avec d'autres danseurs.

L'association met un point d'honneur dans tous ses projets : Le partage d'une même Passion. Afin d'atteindre ses objectifs, les danseurs de l'association n'hésitent pas à élargir leur horizon au-delà des frontières. En effet, en 2012, un premier échange culturel avec les villes de Glasgow et Edimbourg, en Ecosse, a été réalisé. Leur création a été présentée lors du Festival FRINGE à Edimbourg. De plus, de 2012 à 2013, l'association a participé à un échange culturel avec une ville italienne, Turin, dans le cadre de Marseille, Capitale de la Culture. Mais nos danseurs ont également partagé leur création artistique avec de nombreuses villes françaises. Danse à l'Infini a donc montré à plusieurs reprises le talent de ses danseurs et la qualité des projets entrepris.

Cette année, nous entreprenons une rencontre artistique et culturelle à Dundee, en Ecosse. Nous avons pour projet de représenter la Communauté du Pays d'Aix lors d'un stage de danse dans un collège/conservatoire avec des élèves de notre école, des élèves écossais et italiens. Lors de cet événement, dix jeunes danseurs de la commune de Peynier ainsi que deux chorégraphes partiront pour partager leur art et leur culture. Le but de ce projet est l'ouverture de l'Art, le développement de la créativité, en cherchant à apprendre de l'autre afin de réaliser une création innovante européenne. La communication culturelle et artistique entre français et internationaux, pourrait par la suite atteindre un tout autre but : recevoir les danseurs étrangers dans notre commune, notre environnement, afin qu'ils puissent connaître à leur tour nos richesses culturelles mais aussi afin de promouvoir leur Art dans une ville européenne vers un public nouveau.

Cependant, tous les frais ne peuvent pas rentrer dans le budget de l'association. C'est pour cette raison que nous nous en remettons à vous.

Pour mener à bien ce projet, nous souhalterions une aide financière, à hauteur de 4000€. Nous vous adressons ci-joint le dossier de subvention complet correspondant.

Dans le cas de l'acceptation d'un soutien financier de votre part, les conditions de visibilité et de promotion seront appliquées à la Communauté du Pays d'Aix.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à l'étude de notre demande.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer l'expression de mes meilleures salutations.

Hélène Andreuccetti, la Présidente.

OBJET : Développement économique et emploi - Tourisme et promotion du territoire - Attribution d'une subvention à l'association "Danse à l'infini"

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014, modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



15 AVR. 2015